

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21809 - 80ÈME ANNÉE

LE DÉPARTEMENT ATTEND LA MISE EN ŒUVRE DU "PACTE D'AVENIR POST-GARANCE"

Indemnisation - Reconstruction - Prévention et adaptation au changement climatique. Ce sont les 3 axes du "Pacte d'avenir post-Garance" présenté ce lundi 7 avril à la Préfecture par le Ministre d'État Ministre des Outre-mer en présence de plusieurs élus dont le Président du Département Cyrille Melchior. Manuel Valls a ainsi détaillé le plan de soutien aux collectivités locales touchées par le cyclone, dont le montant s'élève à 200 millions d'euros et qui s'étale jusqu'en 2027.

"Le dispositif spécifique du Fonds de secours pour les Outre-mer sera mobilisé pour assurer l'accompagnement financier et technique des collectivités en matière d'indemnisation. L'axe "Reconstruction" - mobilisant les fonds européens via le dispositif Restore - porte sur la remise en état des bâtiments publics et des ravines ainsi que des routes et des ouvrages d'art" a précisé le ministre.

Concernant le Conseil départemental, le Président Cyrille Melchior a rappelé que *"malgré un contexte budgétaire contraint, la Collectivité a dû avancer plus de 3M€ dans le cadre des interventions d'urgence et de mise en sécurité de la population suite à la détérioration des équipements hydrauliques ; des RD, des collèges, des bâtiments départementaux ainsi que du patrimoine naturel. L'impact financier total lié au passage de Garance sur les équipements du Département dépasse les 20M€. De ce fait, comme les autres collectivités locales, le Département attend la mise en œuvre rapide du Pacte d'avenir annoncé".*



Cyrille Melchior, qui a visité les zones les plus impactées a également insisté sur *"l'urgence pour l'État d'accompagner et de soutenir dans les plus brefs délais, les communes et les intercommunalités, qui devaient agir rapidement pour accueillir au mieux les enfants lors de la rentrée scolaire. Cette situation a concerné pratiquement toutes les communes de l'île".*

Pour le troisième axe "Prévention et adaptation au changement climatique", le Département attend aussi la mobilisation par l'État des crédits de droit commun existant comme la DSLI (Dotation de soutien à l'investissement local) ; le CCT (Contrat de convergence et de transformation), le Fonds vert ou le Fonds Barnier, en complément des fonds exceptionnels. Une coordination avec les subventions européennes FEADER gérées le Département est également à l'ordre du jour.

LE COLLECTIF RÉ-MAA DEMANDE DEMANDONS "L'ALIGNEMENT IMMÉDIAT DES DROITS SOCIAUX À MAYOTTE"

Dans un communiqué, le Collectif Ré-MaA appelle à une mobilisation "massive" ce lundi 21 avril prochain à 10h devant la préfecture de La Réunion pour demander l'égalité des droits sociaux à Mayotte, assurant que "nous voulons regagner notre territoire avec les droits, pas uniquement avec les devoirs."

Communiqué :

"Nous, Mahorais vivant à La Réunion et ailleurs, demandons l'alignement immédiat des droits sociaux à Mayotte. Nous ne pouvons plus attendre 2031 pour bénéficier des mêmes prestations sociales que les autres départements français alors qu'il fera 20 ans que Mayotte est un département français. Cette inégalité est une injustice que nous refusons de subir plus longtemps. Le Président de la République doit donner aux Mahorais l'égalité sociale avant 2027.

Faute de conditions de vie décentes sur notre île, nous sommes contraints à l'exil. Mais ici, à La Réunion, nous sommes sans cesse pointés du doigt, stigmatisés, désignés comme responsables de tous les maux. Nous voulons rentrer chez nous, mais dans un Mayotte où nos droits sont respectés, où nous pouvons vivre dignement. Nous voulons regagner notre territoire avec les droits, pas uniquement avec les devoirs. Nous sommes des citoyens français à part entière et devons être traités comme tels.

Nous demandons également la suppression du séjour territorialisé à Mayotte, une mesure discriminatoire qui limite la liberté de circulation sur notre département avec une immigration importante.

Nous appelons à une mobilisation massive ce lundi 21 avril à partir de 10h00 devant

la préfecture de La Réunion. Nous sollicitons le soutien des élus de toutes les bords politiques, des syndicats, des associations et de tous les citoyens solidaires de notre cause. Car si Mayotte bénéficie enfin de l'égalité, les Mahorais resteront chez eux.

Il est temps d'en finir avec les inégalités, il est temps d'obtenir justice."

L'ACCD'OM EN MISSION À MAYOTTE

Le conseil d'administration de l'ACCD'OM s'est réuni ce jeudi 10 avril à l'Hôtel de ville de Mamoudzou sous la présidence de Mme Florence ROLLAND, Maire de La Foa en Nouvelle Calédonie.

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour avec notamment l'examen des comptes 2024, le bilan du congrès 2024 et le vote du budget prévisionnel 2025.

Le nouveau Président de la conférence des RUP, M. Ary CHALUS, Président de la Région Guadeloupe, accompagné de sa vice-Présidente, Mme Marie-Luce PENCHARD, est venu saluer les élus ultramarins présents, l'occasion d'un échange sur quelques sujets, notamment sur la nécessité d'une plus grande unité entre les Outre-Mer pour mieux faire entendre notre voix.

Une réunion s'est tenue l'après-midi avec l'association des Maires de Mayotte afin de faire le point sur les besoins et problèmes post-Chido.

Les élus présents ont pu faire remonter certaines doléances insuffisamment écoutées par les différentes autorités de passage sur le territoire. Les collectivités ont besoin de plus de moyens pour faire face à leurs obligations puisqu'une part très importante de la population, non recensées, vient obérer les finances dont les montants sont déterminés par les chiffres du recensement bien loin de la réalité.

Depuis le passage de Chido, les collectivités mahoraises ont mené de nombreuses actions, dont le financement devait être pris en charge par les fonds d'urgence annoncés par l'État. A ce jour, aucune aide n'a encore été versée aux collectivités, générant à la fois la frustration de la population ainsi que la limitation de la capacité d'action des élus.

L'ACCD'OM entend faire un recensement des besoins urgents pour mobiliser des fonds en soutien aux communes, notamment à travers la Fondation de France. La délégation de l'ACCD'OM, avec sa Présidente (Nouvelle-Calédonie), son Trésorier (Martinique), son Secrétaire Général (La Réunion) et de ses équipes administratives, a pu constater l'ampleur du travail qu'il reste à accomplir à Mayotte et ne peut que déplorer la lenteur de l'aide en provenance de l'État.

La mission s'achèvera demain, vendredi 11 avril par une visite des sites de stockage des déchets, organisés par les communes dans l'urgence. L'Association des Maires de Mayotte entend alerter l'ACCD'OM sur les risques sanitaires grandissants, consécutifs à une gestion que les édiles pensaient provisoire mais qui, 4 mois après le cyclone, s'éternise par manque de moyens et de solutions.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À LÉON LANDINI, HÉROS DE LA RÉSISTANCE, QUI FÊTE AUJOURD'HUI SES 99 ANS



A l'occasion des 99 printemps de notre cher Léon Landini, Salim Lamrani propose de redécouvrir le premier épisode de l'entretien passionnant réalisé l'année dernière, dans lequel il retrace son parcours de résistant contre le fascisme et la nazisme.

"Issu d'une famille de réfugiés politiques italiens ayant fui le fascisme de Mussolini, Léon Landini a grandi dans le Sud de la France et a été marqué dès son plus jeune âge par les luttes de ses aînés contre l'oppression.

En 1942, durant l'Occupation nazie, alors âgé de 16 ans, il adhère au Parti Communiste clandestin et s'engage avec les siens dans la Résistance au sein des Francs-Tireurs Partisans – Main d'œuvre Immigrée (FTP-MOI).

Il participe à plusieurs actes de sabotage dans le Var, avant de prendre le maquis dans la Creuse.

En 1944, Léon Landini est appelé à Lyon, épice de la Résistance contre les Nazis.

Arrêté, il est torturé par la Gestapo de Klaus Barbie, manquant d'y laisser la vie, ce qui lui vaudra le statut de Grand mutilé de guerre et la Médaille de la Résistance. Il réussit à s'évader de prison et prend la tête d'une brigade de 200 résistants jusqu'à la Libération.

A la veille de ses cent ans, Léon Landini rappelle aux jeunes générations que le verbe « résister » doit toujours se conjuguer au présent."

<https://www.youtube.com/watch?v=SBD7kyKjiDs>



SAK JP VIRAPOULLÉ I VÉ PROPOZ AVANN ALÉ...

Mézami néna dë soir dsa mwin la rogarde télé épi mwin la vi dsi Rényon promyèr in prezantatèr apré intèrview JP Virapoullé pars sirman li néna dé shoz a dir é sa i vé pa dir nou na pwin roprosh pou fèr ali. Antouléka mwin la antann in n'afèr in pé étonan pars an konparan Maurice avèk La Rényon lo boug i di :issi La Rényon, késtyonn dévlopman, nou la fé la moityé d'shomin, alé oir laba dann Maurice banna la fé la totalité d'lo shomin.

Si mi tradui sak lo boug i di, mi diré La Rényon lé pa vréman in réjyon dévlopé alé oir Maurice, li, la réissi son dévlopman... Pou ma par mi oi dann lékonomi é dann la sossyété rényonèz mi oi déssèrtin voyan vèr é pa mal voyan rouz alé oir kan mi rogarde lékonomi épi la sossyété morissienne mi oi bon pé voyan vèr é anpliss ké sa in sèrtènn koéranss k'i fé anou défo.

Donk Virapoullé i kalkil avan son déssé va vnir inn dé sé zour é li koné pa kan konm nou ossi ni koné pakansa la mor va kongn dsi noute porte mé sa lé normal.

Donk li lanns in apèl la nouvèl zénération d'droite pou fèr in plan dévlopman késtyonn pèrmète anou fèr la dézyèm parti lo shomin nou la pankor fé.

Si mi di azot in zour mwin la antann Paul Vèrgès apré konm konpar in Rényon avèk Maurice é mwin la antann kélk'in apré roprosh ali toute son bann propozission pars lété possib sa i amène anou dann shomin Maurice. Alor Paul la di nou noré té konm Maurice é kissa noré fé rogrète anou in parkour konmsa. Noré té pa si mal d'ète konmsa é lo bann zoinalist la rès kamou kan li la di sa.

Astèr si bann program Paul Vergès la défann dopi noute mo d'ord lotonomi lané 1959 in pé l'avé pa torpiye sa, nou noré té konm Maurice donk késtyonn dévlopman nou noré fé la totalité lo program Virapoullé i anparl zordi. Si ni di sa, i fo ni di ossi sé par bann program Virapoullé la défann ké nou la fé ziska zordi la moityé solman d'lo program li anparl.

A bon antandèr salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année
Directeur de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re
Site Web: www.temoignages.re
Tél : 02 62 55 21 21
Publicité: publicite@temoignages.re
CPPAP: 0916Y92433